



Solèy Leve

Solidarité avec Haïti

Contacts

Maison de la Vie Associative
MVA - 214/61
122 Bis rue du Barbâtre
51100 Reims

E-mail : soleyleve@lautrebord.com

Site : soleyleve.lautrebord.com

Bulletin d'information n°23

Mars 2025

Alors que le cauchemar de la population haïtienne s'éternise, plus que jamais à Gentillote la volonté et l'énergie sont bien là pour donner un avenir aux jeunes. Pourtant rien n'est simple.

Au niveau général si la démission d'Ariel Henry, la création du Conseil Présidentiel de Transition et la mise en place de la force de soutien à la Police Nationale d'Haïti (dirigée par le Kenya) laissaient espérer une amélioration de la situation pour la population, force est de constater qu'il n'en est rien. Les gangs continuent leurs exactions, notamment dans les environs de Port au Prince et dans l'Artibonite (voir le supplément à ce bulletin).

Ce contexte interdit tout voyage à destination de Port au Prince. Un timide espoir de reprendre nos déplacements à Gentillote apparaît cependant, avec le projet annoncé d'aménager l'aéroport des Cayes pour le rendre accessible à des vols commerciaux internationaux. Cela permettrait d'accéder à Gentillote dans des conditions raisonnables de sécurité. En attendant les échanges se poursuivent via WhatsApp de façon désormais bien rodée, avec les membres de l'ASPAG¹ comme avec les enseignants de l'école. Nous en tirons des informations régulières, et nos interlocuteurs le témoignage de notre présence à leur côté.

L'école poursuit ses activités avec constance malgré les difficultés rencontrées par les familles. Ce sont toujours plus de 300 enfants qui sont scolarisés, de la maternelle jusqu'à la neuvième année fondamentale et l'examen du certificat. L'école parvient en outre à intégrer dans ses classes certains des enfants déplacés ayant fui la violence de Port au Prince. Tout cela en devant s'adapter à bien d'autres difficultés, comme les nouvelles exigences du ministère de l'éducation, qui impose la mise en place de nouvelles matières sans en préciser clairement les contenus.

Nous sommes très touchés par l'arrivée à l'école de deux jeunes enseignantes en cours de formation. Il s'agit en effet de deux des toutes premières élèves ayant fréquenté la première classe de maternelle ouverte en 2007. Après avoir fréquenté le lycée jusqu'au baccalauréat, elles commencent leur formation de professeur à l'université des Cayes.

Sur le plan matériel, les réparations de bâtiments suite au séisme de 2021 se poursuivent.

L'école bénéficie toujours de l'investissement de membres de la communauté, notamment l'agronome qui apporte ses compétences au jardin pédagogique.

Mais les membres de l'ASPAG auraient certainement du mal à trouver l'énergie nécessaire à leurs actions sans le soutien régulier des donateurs individuels et des partenaires associatifs. Nous ne saurons trop vous remercier.

Rappelons en particulier le rôle de Papiers de l'Espoir dont la subvention finance une grande partie du fonctionnement de l'école, celui de la fédération de la Marne du Secours Populaire Français qui soutient le projet d'élevage de vaches, le jardin pédagogique et des moments festifs pour les élèves et leurs familles. Rappelons également l'aide apportée à la cantine pour la deuxième année consécutive par Solidarité et Fraternité avec les enfants d'Haïti. Je tiens également à citer l'Institut Départemental de l'Ecole Moderne (pédagogie Freinet) de la Sarthe, qui nous apportait son soutien depuis 2016 : ayant dû cesser ses activités de solidarité internationale, il a choisi de nous transmettre les fonds disponibles lors de la clôture de son compte bancaire.



Tout cet ensemble crée une belle alchimie : merci à toutes et tous pour ces contributions !

Thierry Raoux pour Solèy Leve



Assemblée Générale 2025

L'Assemblée Générale ordinaire de Solèy Leve se déroulera en visioconférence le samedi 29 mars 2025.

⁽¹⁾ L'ASPAG (Association Solidarité des Paysans et Amis de Gentillote) est l'association locale que Solèy Leve accompagne, fondée et présidée par Jean Marc Henry.

A l'école : rentrée 2024/2025

En Haïti, la rentrée des classes était programmée le 1^{er} octobre 2024.

A Gentillote, les élèves de 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} année ont repris le chemin de l'école dès le début septembre.

Les enseignants de la maternelle à la 6^{ème} année fondamentale, étaient en formation du 23 au 29 septembre. Cette semaine a permis aux nouveaux enseignants de s'intégrer et de découvrir les spécificités de l'école. Pour ce faire, les plus anciens ont été mis à contribution pour expliquer les principes de pédagogie participative mis en œuvre à l'école, permettant au passage de confirmer les progrès réalisés. Le 30 septembre ils se réunissaient à nouveau pour une journée de pré-rentrée.

Après avoir obtenu leur baccalauréat, deux des toutes premières élèves de l'école ont rejoint l'équipe éducative. Inscrites dans le cursus de sciences de l'éducation à l'UPSAC (Université publique du Sud aux Cayes), elles partagent maintenant leur temps entre l'université et l'école de Gentillote où elles peuvent être mises à contribution pour l'enseignement de quelques matières, le suivi de petits groupes et si besoin assurer un remplacement.

Le 1^{er} octobre 2024, l'équipe était donc fin prête pour accueillir les quelque 300 élèves de Gentillote. Avec l'accueil de réfugiés, le nombre d'élèves peut varier en cours d'année. A la fin décembre, ils étaient 312 dont une trentaine de réfugiés.

En 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année, l'organisation inaugurée l'an passé perdure : les professeurs se répartissent les différentes matières et les enseignent aux trois niveaux.

Par ailleurs, pour améliorer l'aisance des élèves dans le maniement de la langue française, des entretiens individuels ont été mis en place au cours desquels ils pratiquent la langue avec un enseignant.

Activité de lecture : profitant d'un don de 36 exemplaires du roman '*Un trésor sous les pieds*' par une fondation, l'équipe enseignante a lancé une lecture commune avec les élèves.

Ecrit par Jenny J. Camille-Moïse, jeune écrivaine haïtienne, ce roman illustré est bien adapté. Les jeunes y retrouvent un environnement familier, des expressions créoles et des personnages spécifiques de la culture haïtienne.

Par ailleurs, la bibliothèque continue de s'organiser. Une salle a été réparée pour stocker les livres prêtés aux élèves. Un cahier permet de suivre ces prêts.

La cantine

Grâce à la prolongation du soutien de l'association *Solidarité et Fraternité avec les enfants d'Haïti*, et aux récoltes des jardins collectif et pédagogique, les élèves continuent de bénéficier de la cantine 3 à 4 jours par semaine.

Depuis cet automne, les cuisinières peuvent préparer quelques plats avec le lait fourni par les vaches du 'projet vache' (voir page .6).



Lancement de l'activité lecture

A l'école : en route pour le certificat

Certificat : objectif 100% de réussite

En fin de 9^{ème} année, les élèves passent un examen officiel, couramment appelé 'certificat'.

En 2024, les résultats ont été corrects (19 élèves admis sur les 22 présentés) mais les enseignants sont un peu déçus, notamment des résultats en langues vivantes. Ils pensent qu'il est possible de mieux faire et visent le 100% de réussite.

En septembre, les élèves des 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} années ont bénéficié de trois semaines de révisions. Ils sont venus les lundis, mardis et jeudis de 8 h à 12h. Ces révisions concernaient principalement les langues, mais les autres matières n'ont pas été oubliées. La plupart des enseignants ont participé à ces cours de soutien. Et, pour un peu de détente, les élèves ont eu droit à une initiation au macramé pendant laquelle ils ont réalisé des bracelets.



L'atelier macramé

En 2023, le ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle a décidé d'ajouter quatre nouvelles matières obligatoires au programme du certificat :

- Éducation à la Technologie et aux Activités Productives,
- Éducation Physique et Sportive,
- Éducation Esthétique et Artistique,
- Éducation à la Citoyenneté (intégré aux cours de sciences sociales).

Ces nouvelles disciplines posent quelques soucis aux écoles car le surcoût engendré est difficilement supportable par nombre d'entre elles et qu'il est difficile de trouver des enseignants compétents. Par ailleurs, le contenu de ces cours n'est pas encore clairement défini et les équipes éducatives ne disposent que de grandes lignes de programmes.

A Gentillote, depuis novembre, deux de ces nouvelles matières ont pu être ajoutées :

- L'Éducation à la Technologie et aux Activités Productives (ETAP) enseignée par Josué Saintilis. Les élèves y apprennent à reconnaître un ordinateur et ses différents composants, ainsi que les différentes activités produisant des revenus.
- L'Éducation à la Citoyenneté, qui a été intégrée aux cours de sciences sociales.



Séminaire musique

En ce qui concerne l'Éducation Physique et Sportive ainsi que l'Éducation Esthétique et Artistique, dès que les programmes seront précisés, l'école organisera des séminaires, qui offriront aux élèves une formation condensée pour les préparer aux épreuves. Dans ce cadre, un premier séminaire a eu lieu pour apporter aux élèves quelques notions de musique

Des élèves motivés !

Comme en témoigne Jean Marc Henry, les élèves partagent les ambitions de leurs professeurs :

« Les élèves de 9AF m'ont impressionné. Ils ont témoigné avoir mis mes conseils en pratique. Ils se concentrent sur un seul objectif : réussir leur certificat.

Ils ont monté des groupes de travail pour s'entraîner et s'entraider.

C'est un état d'esprit très positif et assez inhabituel de trouver une promotion acquise à une cause. Ils visent 100% de réussite. »

Dès le premier trimestre en effet, il avait cherché à les motiver en insistant sur le fait que même si les choses ne sont pas toujours faciles, le résultat est dans le travail.

Les élèves font tout ce qui est possible pour rester concentrés sur le travail. Ceux ayant accès à un smartphone* ont décidé d'arrêter les jeux et de créer un groupe WhatsApp pour travailler entre eux.

* Environ 50% des élèves ont accès à un smartphone. Accessibles à faible coût (occasion par ex.), ils sont souvent essentiels pour garder contact entre les différents membres de la famille. Mais comme partout, l'utilisation du smartphone ne se résume pas à l'utile !

A l'école : jardin et bâtiments

Le jardin pédagogique

Cette année deux étudiants en agronomie viennent aider l'agronome Gypson Catalys pour animer le jardin pédagogique.

Afin d'être prêt pour la reprise de la classe, le terrain avait été labouré durant l'été. Aidé de parents et d'élèves, l'agronome avait préparé les semences de gombo, tomates et épinards. Il espérait que les élèves pourraient dès la rentrée préparer les plants puis les repiquer. Hélas, ces premières semences, sans doute de mauvaise qualité, n'ont rien donné. Il a donc fallu à nouveau labourer et semer.



Préparation des semences

Trois grands élèves habitant près de l'école ont été chargés de venir arroser lorsqu'il n'y a pas classe.

Projet 'plantes et arbres qui nourrissent' : les *grenadias* (fruits de la passion), *chadèques* (pamplemousses) et autres citronniers semés en 2023 poussent tranquillement. Des plants de citronniers destinés aux terrains de leurs familles ont déjà pu être distribués aux élèves. Il faut encore attendre un peu pour la fourniture de chadèques et grenadias. Ces derniers devraient être les premiers à donner des fruits – d'ici la fin de l'année- alors qu'il faudra encore attendre une année supplémentaire avant de pouvoir récolter les premiers citrons ou chadèques.

Salle informatique : on se rappelle la succession de difficultés rencontrées par l'école St Joseph Artisan pour finaliser la belle salle informatique offerte à l'école de Gentillote. Aujourd'hui, c'est une autre fondation, chassée de ses locaux à Port aux Prince, qui envisage d'achever ce travail (mise en route des machines et serveurs).

Réparations post-séisme d'août 2021

Devant la situation alimentaire particulièrement critique, nous avons décidé de relancer la cantine en y consacrant la réserve constituée pour la réparation des dégâts du séisme. La prise en charge de la cantine depuis septembre 2023 par Solidarité et Fraternité avec les enfants d'Haïti nous a permis de reconsidérer ces dépenses.

On a ainsi pu remplacer les batteries et l'inverter nécessaires pour le tableau numérique. Ce tableau, mis en place dans le cadre du projet 'COMOSEH'¹ est un élément particulièrement important de la mise en œuvre d'une pédagogie participative².



Réparations : il y a encore du travail !

En ce qui concerne les bâtiments, et tirant les leçons du séisme, une deuxième porte a été ouverte dans toutes les salles afin de permettre aux élèves de sortir plus facilement.

Cinq nouvelles salles ont été construites pour remplacer les salles inutilisables qui avaient été classées en rouge par les ingénieurs des travaux publics lors de leur passage après le séisme. Deux de ces salles sont toujours présentes mais, trop dangereuses pour accueillir des élèves, elles servent d'entrepôt pour le matériel pédagogique. Elles pourraient dans l'avenir et après réparations être utilisées comme salles d'activités.

Les travaux de consolidation les plus importants ont été effectués sur les autres salles.

En parallèle de ces travaux, il serait également nécessaire de remplacer certains équipements qui ont beaucoup souffert tels que bureaux ou tableaux.

1 - COMOSEH : 'COntribuer à la MOdernisation du Système Éducatif Haïtien', projet mis en place par le collectif Haïti de France, dont nous sommes membres.

2 - Pour en savoir plus sur le tableau numérique et les programmes mis en place : <https://youtu.be/WpyOuUZNSBg>

Aide médicale pour une trentaine de jeunes

Une trentaine de jeunes élèves de l'école bénéficient d'un suivi médical offert par l'hôpital Caramed*, situé à Mercy, près de Gentillote.

Pour répondre à cette proposition, l'école a d'abord défini une liste d'élèves pour lesquels ce suivi serait le plus important, par exemple du fait d'une situation familiale particulièrement difficile. Puis l'hôpital a achevé la sélection des bénéficiaires.

* Hôpital ouvert le 2 août 2021, soit douze jours avant le tremblement de terre, permettant de sauver de nombreuses vies !



A l'école : jours particuliers



Janvier 2024 : Séance de nettoyage.

Les déchets de toute sorte sont encore trop souvent laissés dans la nature.

Malgré les nombreuses informations et l'installation de poubelles dans la cour, le changement de comportement reste assez timide chez les élèves !



Mai 2024 : Formation sur la gestion des déchets domestiques par l'agronome Isaac Chérestal.

Le but de cette formation était de sensibiliser les jeunes, tout en veillant à améliorer l'alimentation.

Ici, il leur montre comment réutiliser les sachets plastiques pour faire pousser des semences.



La Fête des mères reste le grand moment de fête attendu par tous. Les élèves préparent contes et danses. Cette année, un groupe musical s'est proposé pour venir bénévolement assurer l'animation après le spectacle des enfants.

Les familles profitent de ce rassemblement pour célébrer le passage de la maternelle à la première année fondamentale de leurs enfants. Un parrain et une marraine sont choisis pour cette occasion, les élèves ont un beau costume et une petite réception est donnée à la maison en l'honneur de l'enfant.

A l'initiative des familles, ce rituel est devenu une véritable tradition.



20 décembre 2024 : pour marquer Noël en ce dernier jour d'école, les élèves sont venus habillés en rouge et blanc tandis que les enseignants enfilaient leur bonnet de père Noël.

Des petits cadeaux ont été distribués aux enfants.



Vendredi 28 février 2025 : l'école de Gentillote fête le carnaval

Les élèves ont fabriqué des masques, et certains sont même venus costumés.

Musique et danse ont offert à tous une bonne journée de distraction.

Du côté des parents et de l'ASPAG

Le jardin collectif

Les familles participent aux travaux du jardin collectif qui approvisionne la cantine en maïs, *kalalou* (gombo) ou *pistaches* (arachides).

On regrette cependant les difficultés dues aux aléas climatiques, et principalement les périodes de sécheresse, pendant lesquelles toute culture est vouée à l'échec.

A ce sujet une réflexion sur les possibilités d'irrigation commence à émerger.

Mais les questions sont nombreuses, d'autant que l'ASPAG n'est pas propriétaire de ce terrain et qu'il paraît donc difficile d'y investir de grosses sommes.



Mars 2025 : Labourage du jardin collec-

Le «Projet Vaches» financé par le Secours Populaire de la Marne a vu son cheptel s'agrandir, avec l'achat de quatre nouvelles bêtes et cinq naissances.

L'école peut ainsi commencer à bénéficier d'un peu de lait. Mais avec une moyenne de quatre litres par vache, dont il faut retirer la part du veau, la quantité disponible n'est pas suffisante pour offrir un verre de lait à chaque élève. Ce lait est donc utilisé pour cuire des aliments, tel que le maïs moulu. Deux naissances étant attendues, la disponibilité devrait se poursuivre.

Une vache qui ne pouvait plus avoir de petits a été vendue et remplacée.



Nouvelles vaches

Episodes pluvieux . La sécheresse n'est malheureusement pas le seul problème qui perturbe l'activité agricole. Les épisodes de pluie intense sont aussi redoutés. Ils gênent le labour puis le sarclage des cultures.

Toutefois, dans certaines zones un peu marécageuses, ces périodes pluvieuses ont autorisé la culture de riz, avec même parfois deux récoltes.

Réfugiés

Depuis 3 ans, des familles arrivent régulièrement, fuyant la violence de Port-au-Prince où certains ont perdu leur logement, accaparé par les bandes armées. D'autres, ne pouvant quitter la capitale, confient leurs enfants à des proches. Actuellement, 60 % des familles de Gentillote hébergent des réfugiés.

Autant que possible, l'école intègre les élèves réfugiés lorsqu'ils arrivent à Gentillote. Ils sont actuellement au nombre de trente-neuf. Environ la moitié sont séparés de leurs parents restés à Port-au-Prince et ne savent quand ils pourront les revoir.

L'un d'entre eux, scolarisé à Gentillote en 2023/2024 avait pu retourner auprès de sa mère pendant les vacances d'été. Mais il n'a pu revenir en septembre et est resté bloqué jusqu'en décembre à Port-au-Prince.

Tous ces enfants ont approché, ou même vu de très près la violence de Port-au-Prince et sont forcément inquiets de ce qu'il peut arriver à leurs parents.

On est en droit de penser que ce vécu, associé au fait de laisser son cadre de vie ou ses parents laissera des séquelles importantes.

A vrai dire, tous les enfants peuvent s'inquiéter pour un proche ou être traumatisés par les informations et images qui circulent sur les réseaux sociaux. Et les adultes, eux-mêmes très touchés par les événements ne sont pas toujours en mesure d'être à l'écoute des plus jeunes.

Situation générale : conséquences

Les voyages terrestres entre le Sud et Port au Prince sont désormais complètement bloqués (d'ailleurs Jean Marc lui-même ne s'est pas rendu à la capitale depuis très longtemps). Il y a eu certains chauffeurs prenaient encore le risque de franchir la sortie sud-ouest de Port au Prince ce qui permettait quelques approvisionnements depuis la capitale. Mais depuis l'été il est complètement impossible de traverser Gressier (cercle rouge sur la carte), passage obligé sur la route du sud.

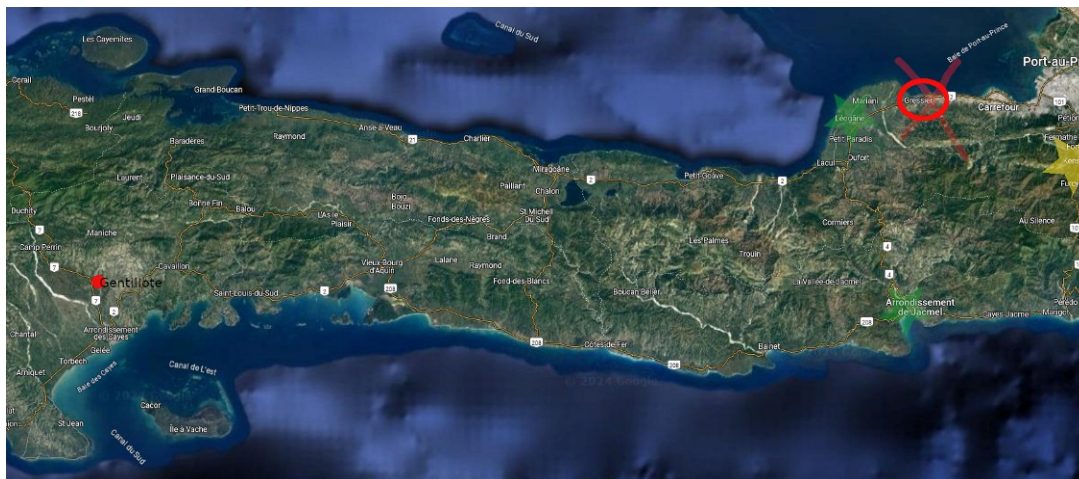
Pour le transport des marchandises et des personnes quelques solutions de contournement, bien sûr assez difficiles sont apparues, qui ne mettent pas forcément à l'abri des rançons exigées par les gangs.

Pour rejoindre ou quitter Port-au-Prince, un ferry relie Léogâne (étoile verte au nord sur la carte) à la capitale et embarque passagers et camions. Les personnes peuvent aussi emprunter des chemins accessibles par moto depuis Gressier

Kenscoff, zone réputée pour le maraîchage située sur les hauteurs de Port au Prince (voir étoile jaune) a été fortement attaquée par les gangs. Les zones de maraîchage ont heureusement été épargnées et peuvent poursuivre leur production. Pour rejoindre la région des Cayes, les marchandises doivent maintenant passer par Jacmel (étoile verte au sud) puis rattraper la Nationale 2 à Carrefour Dufort, au sud de Léogâne.

Quelques échanges peuvent donc se maintenir, mais dans des conditions difficiles et beaucoup plus coûteuses. Les principaux échanges se font au niveau régional, ce qui limite la vente et la disponibilité des produits. La situation alimentaire de la population est de ce fait extrêmement précaire.

Le déploiement de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité n'a donc toujours pas eu d'effets sensibles sur la vie des personnes.



Dans ces conditions, un voyage en Haïti n'est hélas toujours pas envisageable. Plus que jamais nous gardons un contact régulier à l'aide des outils numériques. Différents groupes 'WhatsApp' ont été créés pour nos différents échanges. Un premier avec les membres de notre conseil d'administration et Jean Marc Henry pour les informations générales, les besoins ou choix financiers. Un deuxième avec les enseignants, que nous retrouvons chaque vendredi lors de leur réunion hebdomadaire. Un troisième est dédié aux échanges sur les justificatifs de dépenses (réception, questions, éclaircissement).

Par ailleurs, à Gentilote comme dans tout le pays, on est particulièrement inquiet des décisions de la nouvelle administration des Etats Unis.

D'une part, l'arrêt de leur aide internationale met en danger des programmes essentiels, entre autres dans les domaines alimentaires et médicaux. D'autre part, nombre de familles qui dépendent de l'aide de proches installés aux Etats-Unis vont s'en trouver privés en cas de non renouvellement des titres de séjour.

Actions de l'année

Exposition d'art et artisanat haïtien à la MVA :

Du 13 au 28 novembre 2024, le public Rémois a pu découvrir l'art haïtien à travers une exposition que nous présentions à la Maison de la Vie Associative. Tableaux, fers, sculptures ont tous été très appréciés et nombre de visiteurs ont découvert cette belle facette de la culture haïtienne. Elle a également été l'occasion de nombreux et riches échanges sur Haïti.



Boutique en ligne

N'étant pas disponibles pour participer aux marchés de Noël, nous avons réouvert la boutique en ligne du 25 novembre au 19 décembre 2024.

Nous avons pu y proposer quelques nouveautés, cédées par l'association Haïti Futur, ainsi que notre traditionnel calendrier.



Le calendrier 2025

Chaque année nous nous efforçons de trouver un nouveau thème à évoquer dans notre calendrier. C'est pour nous l'occasion de nouvelles découvertes en échangeant avec nos amis de Gentillote.

Pour l'année 2025, nous nous sommes penchés sur les personnages mythiques d'Haïti ... tels qu'ils sont vus à Gentillote ! Car, souvent issus de la tradition orale, ils peuvent revêtir des aspects différents d'une région à l'autre.

Nous avons ainsi présenté les compères Malis ak Bouki, Mèt dlo, Antwàn nan Gounmye, la Sirèn parmi bien d'autres figures de la mythologie haïtienne.

Nos projets pour 2024-2025

- **Assurer l'école pour tous** est encore et toujours notre principal objectif.
- **Continuer les réparations** et remplacer ou compléter l'équipement des salles de classe.
- **Compléter le fonds de manuels scolaires**
- **Constituer la réserve pour le jardin collectif** : le terrain actuel a été loué pour une période de six ans qui s'achèvera en 2026. Il nous faudra au minimum le louer, voire dans la mesure du possible l'acheter, ce qui permettrait d'y envisager des investissements.
- **Maintenir la cantine** : le soutien de l'association Solidarité et Fraternité pour les enfants d'Haïti y est actuellement consacré. Nous ne savons si ce soutien, garanti jusqu'en juin, pourra durer, et nous devons nous tenir prêt à reprendre éventuellement le relais en septembre.

.. et bien entendu, continuer nos activités en France :

- Lien avec nos partenaires ou associations œuvrant en Haïti : Secours Populaire, Papiers de l'Espoir, Solidarité et Fraternité, Collectif Haïti de France, Haïti Futur.
- Participation à des manifestations telles que le forum des associations de Reims ou les marchés de Noël
- Préparation du calendrier 2026 : différents thèmes sont en vue, mais sachez déjà qu'il vous présentera une nouvelle facette de Haïti !
- Actualisation de notre site internet...

Pour nous aider à concrétiser ces actions vous pouvez effectuer un don :

- par chèque adressé au siège de l'association :
Solèy Leve – Solidarité avec Haïti - Maison de la Vie Associative MVA - 214/61
122 Bis rue du Barbâtre - 51100 Reims
 - via Hello Asso : helloasso.com/associations/soley-leve-solidarite-avec-haiti/
 - par virement bancaire (RIB de Solèy Leve à demander en nous écrivant à : soleyleve@lautrebord.com)
- Les dons à Solèy Leve sont déductibles des impôts à hauteur de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises*